Liste d'offres (/employee/search)

Candidature spontanée (https://travaillerpourparis.offres.paris.fr/employee/apply/341/3/candidature-spontanee)

Professeur d'Enseignement Artistique - Spécialité Arts plastiques - Spécialité Dessin / Peinture F/

Entité DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

Sous-entité B.ENSEIGNEMENTS ART.& PRATIQUES AMATEURS

Poste ouvert aux contractuels Oui **Type d'emploi** CDD

Filière Culturelle et enseignement **Catégorie** A

Corps Professeur d'enseignement artistique

Spécialité Arts plastiques (atelier des beaux-arts) **Emploi fonctionnel** Non

Métier Enseignant(e) artistique

Grade PROF. ATELIERS BEAUX ARTS VILLE DE PARIS

Poste à pourvoir à partir du 01/09/2025 **Management d'équipe** Non

Poste télétravaillable Non **Localisation** 75005 PARIS ; 75011 PARIS

Réf. V42721-10756

Comment et avec qui travaillez-vous ?

Titre du poste : Professeur d'Enseignement Artistique Contractuel - Spécialité Arts Plastiques F/H – Spécialité Dessin / Peinture

Contexte hiérarchique : sous l’autorité du directeur des ateliers des beaux-arts de la ville de Paris, en lien étroit avec le secrétaire général et en collaboration avec le responsable des études

Attributions / activités principales :

Vous travaillez pour les Ateliers Beaux-Arts de la Ville de Paris sur l'un ou plusieurs des 17 sites. Ces ateliers ont pour mission centrale de dispenser un enseignement artistique spécialisé en arts plastiques, conduisant à une pratique autonome. Votre rôle, mission et organisation pédagogique s'inscrivent dans le cadre du règlement intérieur des ABA et des textes règlementaires de la Ville de Paris.

Dans le respect des droits et devoirs des agents publics et de la déontologie encadrant la relation pédagogique dans l'enseignement artistique de la Ville de Paris, vous assurez des cours collectifs, conduisez des projets pédagogiques et artistiques, participez à l'action culturelle de l'établissement et contribuez aux dynamiques collectives et partenariales qu'il peut porter.

Vous accompagnez les élèves dans leur progression artistique et vous participez à la réflexion et à la concertation pédagogique au sein de l'établissement.

Vous intervenez hors les murs au titre des actions partenariales déployées par les Ateliers Beaux-Arts sur leur territoire. Vous participez aux différents travaux menés à l'échelle du réseau : commissions pédagogiques, groupes de travail etc. Vous prenez part aux actions de formation et de concertation pédagogique menées par la DAC.

Quelles sont vos missions ?

En tant qu’enseignant, vous organisez et assurez le suivi, l'orientation des élèves. Vous mobilisez, actualisez et développez vos connaissances et savoir-faire.

Vous participez aux orientations pédagogiques et artistiques globales, accompagnez des projets personnels d'élèves et conduisez des projets artistiques innovants et ouverts à la transversalité. Vous êtes susceptible de contribuer à l'organisation pédagogique, artistique et administrative des Ateliers Beaux-Arts.

Dans votre discipline, votre pratique personnelle nourrit votre pédagogie et vous accompagnez les élèves tout au long de leurs apprentissages. Vous adaptez votre enseignement aux différents contextes et parcours proposés par les Ateliers, de l'initiation à l'approfondissement. Sensible aux sciences de l'éducation et à l'évolution des publics, vous concevez des supports pédagogiques adaptés aux différents publics, à partir de 16 ans et sans condition de diplôme. Vous entretenez des relations transversales avec les autres spécialités et disciplines enseignées dans l'établissement et au sein du réseau.

Vous contribuez à la dynamique artistique des Ateliers par des expositions, journées portes ouvertes et événements, et assurez un suivi pédagogique des élèves (suivi du parcours des élèves, respect du règlement intérieur).

Qu’attend -on de vous ?

Une priorité sera accordée aux enseignants ayant déjà exercé aux ateliers des Beaux-arts parisiens.

PROFIL DU CANDIDAT
Formation souhaitée : Diplômé(e) d'une école supérieure d'art (Beaux-Arts, Arts Déco, ENSAD, etc.)

Compétences requises :

Ø Savoir-faire :

- Expérience avérée dans l’enseignement artistique, avec une capacité à encadrer des groupes d’élèves de niveaux variés.
- Ouverture à des pratiques pédagogiques diversifiées et adaptabilité à tous les publics
- Savoir adapter son enseignement aux attentes et aux besoins d’un public.
- Capacité à s'intégrer à une équipe pédagogique et au fonctionnement des Ateliers Beaux-Arts dans la spécificité de chacun de ses sites.
- Sens de la pédagogie et de l'écoute.

Ø Connaissances professionnelles :

- Maîtrise des techniques et des outils propres à la discipline enseignée
- Connaissance des courants contemporains de la création

- Veille sur l'actualité artistique et capacité à situer sa pratique dans un contexte historique et social

- Maîtrise d'outils et de méthodes pédagogiques permettant d'accompagner la progression et l'évaluation des élèves

- Connaissance des textes-cadres de l'enseignement artistique spécialisé, des missions de service public et des Ateliers Beaux-Arts

- Connaissance et respect des droits et devoirs des fonctionnaires de la ville de Paris

- Connaissance et mise en œuvre du plan parisien de prévention des violences sexistes et sexuelles

Les + du poste

Autonomie, travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire d'enseignants.

Quelles particularités du poste ?

Conditions particulières d'exercice :

Les Ateliers Beaux-Arts de la Ville de Paris accueillent chaque année environ 4 000 élèves répartis sur 85 ateliers et 17 sites à travers la capitale. Ils proposent un enseignement artistique exigeant et diversifié, structuré en deux cycles de trois ans, ainsi que des stages et un cycle intensif.

L'équipe de coordination pédagogique est en charge du suivi des enseignements et de l'accompagnement des professeurs.

L'équipe enseignante est composée de près de 80 artistes-enseignants, tous professionnels en activité, qui transmettent leur savoir-faire et accompagnent les élèves dans leur progression artistique.

L'équipe administrative assure la gestion des inscriptions, le suivi des ateliers et l'organisation logistique des ABA.

- Cours organisés en modules de 3 ou 4 heures, du lundi au samedi, principalement en soirée.

- Emploi à temps incomplet dont la durée hebdomadaire maximale des cours ne peut excéder 15 heures. Le besoin estimé est de 15 heures hebdomadaires. Il est susceptible d'évoluer en fonction des besoins affinés à l'approche de la rentrée 2025

- Travail possible en soirée et le samedi selon l'organisation des ateliers.

- Congés pris durant les vacances scolaires (zone C).
- Rémunération basée sur la grille des contractuels de la Ville de Paris.

La Ville de Paris accompagne leurs agentes et agents en situation de handicap. Elle met en place des aménagements à toutes les étapes de leur carrière et quelles que soient les particularités de leur poste.

Processus de recrutement

Les candidats doivent fournir un CV, une lettre de motivation et un projet pédagogique (3 pages maximum au format A4)

Entretien avec la direction

Contact

Vous postulez directement sur ce site, mais ce contact peut être sollicité en cas de questions particulières sur l'emploi proposé.

Nom et Prénom : Antoine Yoseph, Responsable des études des ABA

Adresse mèl : antoine.yoseph@paris.fr